



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 011-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.22

Déposée le : 01.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 10.03.2022

N° d'ACE : 507/2022 du 18 mai 2022
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

La guerre en Ukraine et ses conséquences sur la population et l'économie du canton de Berne

Comme toutes les guerres, celle qui se déroule actuellement en Ukraine est dramatique. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a déjà provoqué la mort de centaines de personnes, dont une grande majorité de civil·e·s. Des dizaines de milliers d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens fuient leur pays de manière parfaitement compréhensible. Les États-Unis, l'Union européenne, la Suisse, quelques autres pays et de nombreuses organisations internationales ont pris de sévères sanctions financières, économiques, politiques, culturelles et sportives contre la Russie. Cette dernière arrêtera sans doute de fortes mesures de rétorsion, principalement de nature économique. Cette situation grave est lourde de nombreuses menaces. Elle contribue clairement à déstabiliser et à plonger dans l'incertitude les relations internationales, à faire chanceler la paix, à mettre en péril l'approvisionnement du Vieux-Continent en diverses énergies, à induire une augmentation encore plus sensible des prix du gaz, du pétrole et de presque toutes les autres énergies, à mettre les cours en bourse dans le rouge, à diminuer dès à présent le niveau de vie de nos populations et à accroître encore plus les incertitudes qui taraudent nos sociétés. Notre canton lui-même subit les effets profonds et bien visibles de la guerre en Ukraine.

Vu ce qui précède, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il dès à présent en contact avec la Confédération pour accueillir sur notre sol des personnes réfugiées en provenance de l'Ukraine et transitant par de nombreux pays de l'UE ?
2. Comment juge-t-il l'impact de cette guerre sur notre approvisionnement en énergie ?
3. Comment évalue-t-il les risques que fait courir cette guerre d'invasion aux exportations du canton de Berne en direction de la Russie ?

4. Comment apprécie-t-il en première et brève analyse les effets de cette guerre sur l'économie bernoise et sur les finances de notre canton ?

Motivation de l'urgence : cette guerre aussi inattendue qu'incertaine dans ses évolutions me semble devoir être traitée le plus rapidement possible.

Réponse du Conseil-exécutif

1. Le canton de Berne dialogue étroitement et régulièrement avec les services fédéraux compétents. Pour faire face à la situation, le Conseil-exécutif a de plus mis sur pied le 16 mars 2022 un état-major spécial commun aux Directions. Celui-ci doit permettre de maîtriser les défis de manière ciblée et coordonnée. La Suisse et le canton de Berne ont entre-temps accueilli un grand nombre de personnes réfugiées ukrainiennes, surtout des femmes et des enfants. Le Conseil-exécutif communique régulièrement les chiffres exacts.
2. À court terme, les conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix concernent surtout les énergies fossiles. Les prix de l'électricité étaient déjà relativement hauts l'automne dernier pour d'autres raisons ; actuellement, ils baissent lentement et devraient se stabiliser à un niveau plus élevé qu'auparavant. Ce constat est aussi lié au fait que l'augmentation des prix des énergies fossiles provoque une accélération du passage aux énergies renouvelables et une nouvelle hausse de la mobilité électrique. Selon l'évaluation de la situation par l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique (OFAE) du 20 avril 2022, l'approvisionnement en énergie de la Suisse est garanti et aucune mesure immédiate ne s'impose.¹ Les départements fédéraux compétents suivent de près l'évolution de la situation et se coordonnent en la matière avec les représentantes et représentants des branches et les cantons. Entre le 27 avril et le 4 mai 2022, la Confédération a procédé à une consultation succincte sur une loi fédérale urgente à propos d'un mécanisme de sauvetage pour le secteur de l'électricité. Elle permettrait de garantir l'approvisionnement de la Suisse en électricité même dans des situations extrêmes d'augmentations massives des prix sur les marchés de l'énergie liées à un arrêt des livraisons de gaz russe. Dans sa prise de position du 4 mai 2022², le Conseil-exécutif a expliqué qu'il saluait l'idée de la Confédération d'instaurer une base légale pour que l'approvisionnement de la Suisse en électricité soit garanti en tout temps, y compris dans des situations extrêmes. Il a néanmoins rejeté le projet concret mis en consultation et demandé des adaptations qui limitent les interventions de l'État et reposent sur le volontariat. Selon lui, la Confédération ne devrait pas intervenir de manière étendue ni imposer des mesures contraignantes avant que l'approvisionnement en électricité ne soit effectivement menacé d'effondrement.
3. Les exportations directes des entreprises bernoises vers la Russie représentaient ces dernières années environ un pour cent des exportations totales (près de 200 millions de francs par année). En 2021, il s'agissait en grande partie de denrées alimentaires et de fourrage (33 %). Les machines et l'électronique figuraient aussi parmi les biens d'exportation importants. Pour autant que la guerre en Ukraine n'entraîne pas un ralentissement économique global et ainsi une baisse de la demande dans d'autres pays, les répercussions sur les exportations du canton de Berne devraient rester limitées.
4. Actuellement, l'économie suisse et celle du canton de Berne se portent bien. Après la levée des mesures de lutte contre le coronavirus, la conjoncture intérieure a rapidement rebondi, et la situation sur le marché du travail est bonne : l'emploi progresse et le taux de chômage a retrouvé son niveau d'avant la crise. Les effets directs de la guerre en Ukraine sur la

¹ Pour les évaluations actuelles cf. [Situation d'approvisionnement \(admin.ch\)](#)

² ACE 411/2022, cf. [Mécanisme de sauvetage pour le secteur de l'électricité : le gouvernement propose des adaptations dans le projet de loi](#)

Suisse devraient être dans un premier temps limités, les liens économiques avec la Russie et l'Ukraine étant relativement faibles (cf. réponse à la question 3). En raison de la grande incertitude liée à l'évolution des prix et de leur augmentation sur les marchés mondiaux, les perspectives économiques pour l'année 2022 se sont toutefois déjà nettement assombries. Pour autant qu'aucune escalade supplémentaire du conflit n'intervienne et que les effets sur l'économie mondiale restent limités, la croissance économique en Suisse et dans le canton de Berne pour l'année en cours devrait quand même se situer au-dessus de son niveau moyen des dernières années.

Les perspectives du canton en matière de politique financière se sont dans l'ensemble éclaircies au cours des derniers mois. Cela est dû notamment à une évolution à nouveau positive des recettes fiscales, au potentiel plus élevé de distribution des bénéfices de la BNS ainsi qu'aux revenus supplémentaires prévus de la péréquation financière nationale. Cette évolution positive est toutefois remise en question par la guerre en Ukraine. À l'heure actuelle il est cependant impossible d'évaluer l'impact qu'aura la guerre sur les finances, notamment en raison du fait qu'il n'existe pour l'instant pas d'estimation pour les coûts cantonaux de prise en charge, d'hébergement et d'intégration des réfugiés, les effets des sanctions, les conséquences en matière de politique fiscale, etc.

Destinataire
– Grand Conseil